ESI Preprints **Not Peer-reviewed**

Le mariage dans la société africaine : un regard critique sur la polygynie dans *Une si longue lettre et Un chant écarlate* de Mariama Bâ

Imeta Akakpo, PhD
Department of Applied Modern Languages and Communication,
Ho Technical University, Ghana

Approved: 19 November 2026
Posted: 20 November 2026

Copyright 2026 Author(s)
Under Creative Commons CC-BY 4.0
OPEN ACCESS

Cite As:
Akakpo, I. (2026). *Le mariage dans la société africaine : un regard critique sur la polygynie dans Une si longue lettre et Un chant écarlate de Mariama Bâ*. ESI Preprints.
https://doi.org/10.19044/esipreprint.11.2026.p540

Résumé

Cet article étudie les contextes et effets de la polygynie et aussi la position idéologique de Mariama Bâ sur cette pratique ancestrale patriarcale et religieuse. L'étude fonde ses réflexions sur la sociocritique pour démontrer comment l'interprétation détournée des lois coraniques légitime la polygynie rendant ainsi la pratique très répandue dans la société islamique. Les données ont été recueillies grâce à la technique de la lecture approfondie dans *Une si longue lettre* et *Un chant écarlate de Mariama Bâ*. Les données qualitatives ont relevé que, malgré les effets négatifs de la polygynie sur la famille, et sur la première épouse en particulier, Mariama Bâ n'appelle pas à son élimination, mais recommande plutôt qu'elle soit pratiquée comme le préconise le Coran. Il est aussi relevé que le divorce n'est pas la meilleure solution à la polygynie pour les femmes âgées en raison du bien-être de leurs enfants et du temps investi dans le mariage, mais les jeunes femmes pourraient quitter leur mariage en cas de polygynie pour refaire une vie radieuse.

Mots-clés : Polygynie, Islam, délaissement, souffrance, divorce

Marriage in African Society: A Critical Look at Po-Lygyny in *So Long a Letter and Scarlet Song* by Mari-Ama Bâ

Imeta Akakpo, PhD
Department of Applied Modern Languages and Communication,
Ho Technical University, Ghana

Abstract

This article examines the contexts and effects of polygyny and Mariama Bâ's ideological position on this ancestral patriarchal and religious practice. The study bases its reflections on sociocriticism theory to demonstrate how the misinterpretation of Koranic laws legitimizes polygyny, thus making the practice widespread in Islamic societies. Data was collected through the technique of deep reading in *So long a letter and Scarlet song* by Mariama Bâ. The data collected revealed that despite the negative effects of polygyny on the family, especially on the first wife, Mariama Bâ does not call for its elimination but rather recommends that it should be practiced as advocated by the Koran. In this regard, the article concludes that divorce is not a solution to polygyny, especially for older women because of the welfare of their children and the time invested in marriage, but young women could quit their marriage in case of polygyny.

Keywords: Polygyny, Islam, abandonment, suffering, divorce

Introduction

La polygamie est un terme multivalent qui désigne, génériquement, la polygynie, la polyandrie et la bigamie. La rareté et l'illégalité des deux dernières dans tous les pays entrainent l'usage interchangeable, pourtant inacceptable, de la polygynie et de la polygamie dans le langage courant. Toutefois, la lutte de quelques militants des droits des femmes pour légaliser la polyandrie comme l'est la polygynie en Afrique du Sud, par exemple, témoigne de l'existence de cette pratique. Ainsi, il faut que le sens originaire de la polygamie et ses deux composantes soient maintenus pour des raisons de précision, d'éclairage et de différentiation. Étant tout d'abord une pratique traditionnelle ou culturelle, la polygynie est devenue un impératif religieux justifié et renforcé dans les sociétés musulmanes après l'introduction de l'Islam sur le continent africain au XIe siècle (Feaster-Armour, 2006).

Face à l'évolution des mœurs et surtout l'épanouissement du militantisme féminin, la polygynie qui depuis des siècles était vue comme la démonstration de « grandeur par la supergravité numérique de ses femmes et des enfants » (Onuko, 2012) ; moyen de richesse ; outil politique et

d'extension de l'influence, est désormais représentée dans la littérature des femmes comme un outil de violence contre la femme (Amadou Amal, 2020), une pratique patriarcale et une injustice. Contrairement à son acception dithyrambique initiale dans la société musulmane, la polygynie est peinte dans les œuvres de Mariama Bâ comme l'un des défis importants du mariage qui pourrait être lu comme un terrain propice sur lequel pousse la rivalité entre les épouses, les problèmes économiques, le traumatisme physique et psychologique des épouses et des enfants, bref la famille toute entière.

Un autre problème important que la polygynie entraine est la discrimination ou la partialité envers la première épouse et ses enfants. L'évocation de cette injustice dans la dialectique de l'écriture féminine démontre que c'est la femme qui est plus victime des problèmes associés à la polygynie. Toutefois, sur le plan socioculturel voire religieux, la polygynie a une influence négative sur les deux sexes précités mais à proportion inégale. Elle est renforcée par divers mécanismes. Dans la société traditionnelle, la polygynie est alimentée par des besoins culturels, sociaux, économiques et religieux.

Une lecture des deux textes de Mariama Bâ démontre que cette pratique a des fondements socioculturels, économiques, religieux et politiques. L'analyse de ces fondements dans lesdits textes explique pourquoi la polygynie est considérée dans la société moderne comme un défi important pour la femme. Pourquoi donc assurer la continuité de la polygynie en justifiant les pratiques culturelles, religieuses et les stéréotypes qui la sous-tendent ? Quels sont les effets de ces fondements de la polygynie sur le mariage dans la société sénégalaise en particulier et, au-delà, dans la société africaine ? Ces préoccupations constituent les réflexions critiques que la présente étude cherche à explorer. L'étude va privilégier la sociocritique comme approche pour analyser les contextes et les effets de la polygynie puis la perspective critique de Mariama Bâ sur cette pratique dans *Une si longue lettre* et *Un chant écarlate*.

Contextes de la polygynie

La polygynie est une pratique légitime aux yeux de la société jusqu'à sa remise en cause par les militants des droits des femmes surtout à partir de la deuxième moitié du XXe siècle. Elle s'exprime à travers différents contextes et elle est renforcée depuis la nuit des temps par la tradition, la culture et la religion puis justifiée dans les discours comme dans les textes.

Contexte historique et socio-culturel

La polygynie est une pratique vénérée dont l'origine historique ne peut pas être retracée. Elle était signe d'opulence et de puissance faisant que les patriarches vénérés du Judaïsme et du Christianisme (Diallo, 2020) ainsi

que les rois ou monarques renommés tels Ramsès II, Pharaon, Pépin le Bref, Charlemagne, Philippe Auguste et tant d'autres étaient tous polygynes. Logiquement, la polygynie était l'un des fondements des mœurs sociales et culturelles qui transcendent les barrières géopolitiques, culturelles et religieuses donc elle n'est pas exclusive à l'Afrique. Toutefois, l'évolution des mœurs puis l'institutionnalisation et l'étatisation de l'égalité homme-femme conduisent à la criminalisation des trois formes de la polygamie dans les pays occidentaux. Bien que la polygynie ne soit légalisée que dans quelques pays comme l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Congo, elle demeure répandue sur tout le continent africain surtout dans les sociétés islamiques. Bien qu'elle soit alimentée par différentes idéologies aujourd'hui, elle servait plus au passé comme moyen pour « démontrer la grandeur [de l'homme] par la supergravité numérique de ses femmes et de ses enfants » (Onuko, 2012, p. 74).

Dans ses deux romans : *Une si longue lettre* et *Un chant écarlate*, Mariama Bâ souligne la prépondérance de cette pratique au Sénégal. La polygynie apparaît dans *Une si longue lettre* comme une pratique légitime. On voit qu'à cause de l'honneur social, Tante Nabou insiste à ce que son fils Mawdo Bâ prenne la Petite Nabou pour une seconde femme pour préserver la noblesse de sa lignée. La société ne semble pas voir cette décision de Tante Nabou comme inacceptable. Ainsi, ni son fils, ni son mari, bref personne ne s'oppose à sa décision.

Cependant, la référence de Ramatoulaye, le personnage principal dudit roman, à la primauté des vertus de « la noblesse à la naissance » comme « une vérité ancienne » (p. 31), synonyme dans ce contexte du barbarisme culturel, est une dénonciation de la culture favorisant la polygynie. Dans les deux textes de Mariama Bâ, le système de caste constitue un danger pour le foyer. Il est responsable de la polygynie de Mawdo dans *Une si longue lettre* et constitue un traumatisme psychologique au foyer de Boly dans *Un chant écarlate*. Logiquement, le fait de privilégier l'honneur héréditaire par rapport à la monogamie dégonfle la perspective négative envers cette pratique.

Ainsi, on constate l'accueil chaleureux accordé à Ousmane par les membres de la concession du Vieux Ngom. « Son arrivée à Niari Talli fut saluée par la concession entière (…) La hardiesse du geste dans la tradition mieux que des mots révélait son intention d'épouser » (*Un chant écarlate*, p. 177). Du point de vue critique, cet accueil est un signe d'acceptation d'Ousmane dans la famille de Ngom. Le narrateur observe justement que « Ousmane Guèye avait le soutien bienveillant de toute la concession des Ngom » (p. 181). Le groupe représente la collectivité donc la société. Dans ce sens, l'acceptation d'Ousmane par les membres de la concession révèle la position de la société sur ce projet d'une deuxième vie d'Ousmane. C'est ce

support de toute une société qui encourage Ousmane à poursuivre sa quête d'une deuxième épouse impunément.

Par ailleurs, la polygynie est vue comme l'exécution d'un devoir religieux et coutumier donc personne ne la considère comme malveillante. Bien que la narratrice l'associe à un acte de passé, une tradition arriérée dans *Une si longue lettre* (p. 26) et une idéologie relevant de manque d'éducation dans *Un chant écarlate* (p. 166), la société sénégalaise l'applaudit et assure sa continuité. Le fait que la narratrice présente la polygamie comme une pratique cautionnée par les moins instruites et les hommes fait penser qu'elle est une pratique gérontocratique et patriarcale. Cette supposition conduit à établir une opposition entre la position idéologique de la société et celle des deux narratrices sur la polygynie. En suivant la ligne de l'évolution du thème de la polygynie dans les deux romans, les mœurs d'égalité des sexes voire l'idéologie d'émancipation de l'auteure, cette contradiction pourrait être interprétée comme une dénonciation de la polygynie.

Il est donc impérieux de chercher à connaitre les personnages qui rehaussent et ceux qui rejettent cette « vérité arriérée » (une alternative au mot polygynie dans les deux textes) afin de pouvoir déceler le message de Mariama Bâ sur la polygamie. Tout d'abord, une relecture desdits textes amène à découvrir deux catégories de personnages. Il y a les anciens (Ngom, Djibril Gaye) et anciennes (Yayé Khady, Tante Nabou), les jeunes femmes peu ou non scolarisées (Ouleymatou, Binetou) et la quasi-totalité des jeunes hommes scolarisés (les amis d'Ousmane, Modou, Mawdo Bâ) d'une part et les personnages féminins instruits (Ramatoulaye, Aïssatou, Daba, Mireille, Soukeyna) d'autre part. Les premiers sont les partisans de la polygynie alors que les seconds la dénoncent.

Cette catégorisation des personnages affirme que la polygynie n'est pas seulement une pratique culturelle démodée, mais une culture masculine patriarcale. Les jeunes instruites, Ramatoulaye, Daba, Mireille, Aïssatou sont conscientes de la souffrance dans laquelle la polygynie plonge la femme. En ce qui concerne les jeunes hommes instruits, surtout Ousmane et ses amis, Modou, Mawdo Bâ, Daouda Dieng, ils cautionnent cette pratique pour des fins égoïstes. Les anciens et anciennes soutiennent la polygynie pour se montrer détenteurs de la tradition ancestrale et fidèles de l'Islam, mais au fond, c'est leurs intérêts personnels qui sont primordiaux. Bref, la fidélité à la culture et à la religion sert simplement comme un terrain où poussent différentes idéologies qui nourrissent la polygynie.

Contexte religieux

On réitère que la polygynie est une pratique culturelle qui précède l'avènement de l'Islam sur le continent africain. Toutefois, l'Islam influe sur la culture à tel point qu'il transforme les valeurs traditionnelles en labyrinthe,

défavorisant principalement la femme (Waliya, 2015). Autrement dit, c'est l'Islam qui pose les bases des mœurs, des valeurs, de la culture suite à son introduction dans des sociétés africaines. Dans cette logique, « la religion et la culture » se mêlent et se complètent et fondent désormais les mœurs de la société musulmane. Ainsi, violer l'une revient à s'insurger contre l'autre. Ce jeu de complémentarité entre tradition et religion tiraille l'Afrique surtout la femme africaine du milieu musulman entre deux visions opposées, l'Islam d'une part et la culture occidentale dotée des valeurs d'égalité homme femme d'autre part. La femme africaine d'origine religieuse islamique qui aurait voulu se débarrasser de l'enlisement des pratiques telle la polygamie considérée comme sujet tabou dans la société musulmane africaine cherchera à ne pas perdre également son identité religieuse. Elle préférera donc harmoniser ces deux valeurs comme manière de former sa propre identité féminine.

Dans ces deux romans, Mariama Bâ relance le débat sur le sujet de la polygynie considéré comme intouchable dans la société musulmane depuis la nuit des temps. Cette rupture avec tout discours apologétique de la polygynie pour représenter son côté hideux est pourtant faite dans ses œuvres d'une manière à ne pas se montrer rebelle envers l'Islam, la religion qu'elle pratique, mais elle harmonise le féminisme et l'Islam de manière à libérer la femme des tares des lois et cultures voire des pratiques qui entravent sa liberté. Que dit donc l'Islam sur la polygynie ? Y a-t-il une différence entre la manière dont la polygynie est problématisée dans le Coran et dans les textes de Mariama Bâ ?

Certes, le Coran autorise la polygynie mais sous des conditions strictes qui sont rarement appliquées probablement parce qu'elles ne servent pas les intérêts de l'homme, le représentant d'Allah sur terre. On lit dans Sourate 4, verset 3 que :

> (…) Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).

Deux conditions importantes qui doivent être réunies avant qu'un homme puisse épouser plus d'une femme sont la capacité de cette personne d'être juste envers ses épouses et de pouvoir subvenir à leurs besoins et ceux des enfants. Certains réformistes islamiques décrient une interprétation détournée de ce verset au profit des hommes. Pour eux, le Coran interdit plutôt la polygynie car il affirme clairement l'impossibilité de l'homme d'être équitable envers ses épouses.

Dans *Un chant écarlate,* Mariama Bâ rappelle l'aspect de justesse ou d'équité de la polygynie verrouillée dans la dialectique scripturaire de l'Islam. À la mosquée un vendredi, l'Imam met au clair les conditions qui légitiment la polygynie en précisant que l'on ne peut pratiquer la polygynie qu'à condition de pouvoir « être droit comme le fléau d'une balance entre ses deux plateaux ! Doser compliment et remontrances ! Se donner équitablement ! Mesurer gestes et comportement ! Et partager tous justement [entre ses épouses] » (p. 13). Une analyse critique de cet enseignement semble démontrer que le Coran interdit plutôt la polygynie car, comme Ousseynou l'affirme, ces instructions sont « des prescriptions dures à observer » (*Un chant écarlate*, p. 13). Compte tenu de ces prescriptions, Ousseynou semble souligner qu'il n'est pas raisonnable de s'engager dans la polygynie.

Dans Sourate 4, verset 129, par ailleurs, le Coran admet que l'homme ne peut « jamais être équitable entre les femmes ». Étant conscient de cette vérité, pourquoi permettre la polygynie à la même condition de justesse et d'équité entre les épouses ? Cette contradiction et ambiguïté du Coran sur la polygynie démontre la complicité entre l'homme et la religion pour maintenir la femme dans des positions défavorables. En outre, les hommes profitent de cette situation pour détourner le sens actuel de cette injonction afin de faire asseoir cette pratique patriarcale qui sert leur intérêt égoïste. Ousmane, par exemple, s'inspire de ce verset pour justifier sa deuxième vie. Il affirme : « Je peux bien épouser une Négresse. Je suis musulman » (*Un chant écarlate,* p. 132). Dans le même texte, son père reprend cette même thématique dans ces termes : « Mireille est musulmane. Elle sait qu'Ousmane a droit à quatre épouses » (p. 192). Le recours à ce verset pour justifier la polygynie met en lumière l'hypocrisie des musulmans dans la mesure où ils font l'éloge de la pratique mais ils passent sous silence les conditions qui sous-tendent sa pratique.

On comprend qu'Ousmane « avait bâti sa double vie sur l'isolement de Mireille » (*Un chant écarlate,* p. 231), mais la société y compris son père, un ardent musulman qui défend la polygynie comme impératif religieux, ne met pas Ousmane en garde contre cette déviance envers le Coran qui insiste pour que l'homme soit « droit comme le fléau d'une balance entre ses deux plateaux [entre ses épouses] ». Ce silence retentissant ne souligne pas seulement la complicité entre la société sénégalaise et l'Islam sur le sujet de l'émancipation de la femme, mais il démontre également leur caractère colonialiste. Ainsi, l'enfer pour la femme dans les deux textes n'est pas du tout l'homme, c'est l'Islam. La contradiction de l'Islam sur la polygynie fait penser que cette religion encourage la polygynie traduisant en conséquence le mariage en un enfer pour l'épouse, les enfants voire le mari. Il importe donc de considérer les moyens par lesquels la polygynie nuit à la famille.

Effets de la polygynie chez Mariama Bâ

Dans les deux romans de Mariama Bâ, la polygynie figure comme le défi principal de la famille. Elle menace l'unité familiale et pose la base de la souffrance de l'épouse et des enfants voire du mari. Les difficultés élaborées dans ces textes sont transculturelles et peuvent être résumées en deux grands axes à savoir l'économie et la souffrance.

Effets économiques de la polygynie dans les romans de Mariama Bâ

Dans *Un chant écarlate*, les difficultés financières liées à cette pratique s'expriment à travers l'image de la famille de Pathé Ngom. On apprend que :

> La dépense de toute la concession était remise à chaque épouse, tous les deux jours. La femme avait l'écrasante responsabilité de transformer cette somme en plusieurs repas […] Dans cette répartition du contenu de la marmite, les enfants étaient lésés et leurs doigts ne heurtaient que des os dans le couscous ou du riz (p. 13).

Les détails qui ressortent de ce passage mettent au clair comment la polygynie constitue un fardeau pour les épouses car c'est à elles de s'efforcer de compléter le manque et assurer que les enfants survivent. À travers l'expression « écrasante responsabilité », Mariama Bâ met l'accent sur le degré de la souffrance de la femme dans la famille polygyne.

En plus, la narratrice du même roman souligne les mêmes problèmes de difficulté financière qu'entraine la polygynie dans l'observation ci-dessous : « Une double vie nécessite des dépenses [synonyme des charges] » (p. 233). Ce propos ranime la même thématique de difficulté financière associée à la polygynie. Selon son contexte d'usage, il pourrait être interprété comme un rejet de cette pratique ou plus justement un rappel aux hommes de ne pas s'engager dans cette pratique surtout quand ils n'ont pas de moyens.

Une image semblable se dessine dans *Une si longue lettre* lorsque Ramatoulaye ridiculise la capacité financière de Tasmir, le frère de son défunt mari, qui voulait l'épouser comme l'exige la tradition. « Et tes femmes, Tasmir ? Ton revenu ne couvre ni leurs besoins ni ceux de tes dizaines d'enfants » (p. 64). Contrairement à l'opinion générale partagée par la société patriarcale ancestrale selon laquelle la polygynie est un signe de grandeur ou un moyen de devenir riche, et à la recommandation coranique qui estime la polygynie comme sécurité de la femme et des orphelins, les représentations dans les œuvres de Bâ soutiennent que dans la société moderne, la polygynie est plutôt un fardeau pour les époux surtout la femme. Elle est plutôt l'insécurité alimentaire et financière pour la famille. Elle nuit au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Cette même thématique de difficulté financière que la polygynie impose à l'épouse est également évoquée dans *Une si longue lettre* lorsque

Ramatoulaye révèle que la double vie de Modou qui conduit à leur abandon, l'a plongée dans une crise économique. « Je me débrouillais pour n'être pas à court de tomate, d'huile (…) Mon cerveau s'exerçait à une nouvelle gymnastique financière » (p. 57), remarque-t-elle. Comme Al-Krenawi (2001) l'observe, les épouses polygames éprouvent souvent des difficultés associées aux pressions économiques. Ces difficultés financières résultent du délaissement de la première famille dans ce contexte. En plus, aux pages 15 et 64 d'*Un chant écarlate* et d'*Une si longue lettre* respectivement, l'auteure met en évidence une relation tripartite entre la polygynie, la crise financière et la souffrance pour souligner que cette pratique est incompatible avec la société contemporaine.

On remarque, par ailleurs, que la polygynie ne fait pas seulement la femme victime. À la page 15 du premier roman de Mariama Bâ, la polygynie entraine Modou dans une dette car il acquiert une villa grâce à un prêt bancaire pour sa belle-mère et sa nouvelle épouse.

> [Modou] construit à ses frais au fond de la deuxième cour, pour Dame Belle-mère. Et des meubles de France pour sa nouvelle femme et des meubles d'ébénistes locaux pour Dame belle-mère. Ce logement et son chic contenu ont été acquis grâce à un prêt bancaire consenti sur une hypothèque de la villa « Falène » où j'habite. Cette villa, dont le titre foncier porte son nom, n'en est pas moins un bien commun acquis sur nos économies. Quelle audace dans l'escalade ! Il continuait d'ailleurs à verser mensuellement à la SICAP soixante-quinze mille francs. Ces versements devaient durer une dizaine d'années pour que la maison lui appartienne (p. 15).

Ce propos souligne les inconvénients et les charges économiques dues aux responsabilités additionnelles que cette pratique impose à l'homme. L'homme est puni par son propre égoïsme et la pratique patriarcale et religieuse dont il prétend être le gardien. On apprend également que Modou s'enfonce plus dans des dettes en empruntant quatre millions pour satisfaire d'autres obligations auprès de ses beaux-parents (*Une si longue lettre*, p. 15). Ces révélations sont également faites par sa première épouse, Ramatoulaye, dans le passage ci-dessous :

> Sa promotion au rang de conseiller technique au Ministère de la Fonction Publique, en échange de laquelle il avait endigué la révolte syndicale, disent les mauvaises langues, n'a rien pu contre la marée enlisante des dépenses où il se débattait. Mort sans un sou d'économie. Des reconnaissances de dettes ? Une pile : vendeurs de tissus et d'or, commerçants livreurs de denrées, bouchers, traites de voiture… (p. 14).

Dans *Un chant écarlate*, Ousmane est, lui aussi, impliqué dans un pareil scandale économique. Il a épuisé le compte ouvert avec les économies de Mireille où le couple verse son salaire. Cela est clairement souligné dans l'extrait suivant : « Dans ce compte ouvert avec ses économies transférées, étaient dirigés les salaires du couple. Un coup d'œil lui suffit pour mesurer l'étendue du désastre financier » (p. 233-234). Une analyse critique pourrait amener à penser que Mariama Bâ semble dire qu'il est incompréhensible voire illogique de cautionner la polygynie car elle n'offre rien de bon ni à l'homme, ni à la femme. On est amené à conclure que ces images négatives de la polygynie sont un appel à démystifier puis déconstruire cette pratique historico-religieuse considérée sacrée surtout dans les sociétés islamiques. Cet appel à repenser cette pratique dans les œuvres de Mariama Bâ vise à atténuer les effets négatifs intersectionnels de cette pratique sur la femme.

Dommage psychologique de la polygynie

Un autre effet de la polygynie traité dans les deux œuvres de Mariama Bâ est le traumatisme psychologique de cette pratique sur l'épouse. La question qui se pose est de savoir pourquoi la polygynie n'a aucune image reluisante dans les romans de Mariama Bâ malgré son origine musulmane. Cette pratique, dont l'origine remonte à l'Antiquité, n'a-t-elle donc aucune raison d'être, ou Mariama Bâ fait-elle simplement la propagande négative d'un système, au lendemain de l'institutionnalisation et de l'internationalisation d'une libération de la femme (des contraintes des religions, des cultures, des pratiques et des lois) pouvant être perçue comme une valeur ou un modèle de la civilisation occidentale ? La nouvelle morale qui se veut universelle estime le patriarcat et toutes ses manifestations comme une violence contre la femme (Amadou Amal, 2020). Cette même morale dépeint la polygynie comme l'une des structures qui renforce le patriarcat car elle ne conduit pas seulement aux abus des droits de la femme mais aussi la place dans des situations difficiles. Chez Mariama Bâ, l'effet de la polygynie est généralement psychologique. À la page 27 de son premier roman *Une si longue lettre*, la narratrice raconte sa propre expérience de délaissement. On apprend cela dans cette affirmation : « [Modou] orientait son avenir sans tenir compte de notre existence » (*Une si longue lettre*, p. 27). L'abandon de Ramatoulaye l'entraîne dans le traumatisme psychologique. Cette information ressort du propos suivant : « Je survivais (…) la colère martelait mes nerfs et que mes larmes retenues embuaient mes yeux » (p. 57). Au fond, l'image que la protagoniste dépeint de sa condition pourrait être lue comme un appel à la pitié visant à raisonner les hommes et à les contraindre moralement à éviter cette pratique.

De surcroît, l'effet de la polygynie sur la femme s'exprime d'une manière plus attendrissante dans *Un chant écarlate*. Son impact

psychologique sur Mireille, par exemple, se manifeste également à travers son apparence physique. On lit :

> Devant l'abondance des larmes, le cerne des yeux, la pâleur du teint, le désordre de la chevelure à l'éclat envolé, devant l'amertume des lèvres et tous les ravages opérés par la souffrance, Soukeyna éprouva un irrésistible besoin de porter secours. Son cœur atteint, elle ne pouvait plus pardonner à « l'infidèle Ousmane » (p. 230).

La deuxième vie d'Ousmane appelée infidélité par Mireille est une dénonciation de la polygynie. C'est elle qui est l'enfer de Mireille. Les résultats sont les ravages physiques soulignés dans le passage précité.

Ce foyer polygyne d'Ousmane est construit sur la partialité interdite par le Coran. Malgré le fait que la présence fréquente d'Ousmane chez Ouleymatou, sa deuxième épouse, conduise simultanément à l'abandon de Mireille, personne ne conseille à Ousmane de se comporter d'une manière équitable entre ses deux épouses. En conséquence, Mireille « se débattait dans la toile d'araignée de l'angoisse » (*Un chant écarlate*, p. 232). Évidemment, une deuxième épouse est une détresse psychologique et l'enfer de la première. Si « Mireille ne riait plus, Mireille ne parlait plus, Mireille ne mangeait plus, Mireille ne dormait plus [et que] la souffrance s'était incorporée au rythme de sa vie » (p. 243), c'est parce qu'elle n'arrive pas à supporter le poids de la souffrance que lui impose la pratique injuste de la polygynie. Comme cette injustice profite aux hommes et satisfait l'égoïsme de la famille de Ngom et celle de Djibril, elle est systématiquement défendue par ces personnes. Par ailleurs, les représentations démontrent que la polygynie fait également les enfants victimes. Dans *Un chant écarlate*, Bâ révèle le danger que cette pratique pose à l'enfant. Elle évoque la thématique de la malnutrition qui résulte de faibles moyens de substance de Pathé Ngom. Pendant la « répartition du contenu de la marmite, les enfants étaient lésés et leurs doigts ne heurtaient que des os dans le couscous ou du riz » (p. 13). Pathé Ngom n'arrive pas à bien nourrir sa famille à cause du nombre élevé de ses épouses et enfants. Conscient des difficultés dans lesquelles la polygynie plonge les enfants et au-delà la famille, « Ousmane savait gré à son père d'avoir résisté à la tentation d'une nouvelle épouse » (*Un chant écarlate*, p. 13). Ce manque de substance pourrait causer des problèmes de santé car dans la famille polygyne représentée dans le texte, les enfants ne mâchaient pas la nourriture pour profiter le plus possible. « On ne mâchait pas : on avalait pour profiter le plus possible, rivalisant avec les poignées géantes des aînés redoutables qui se taillaient des parts royales » (*Un chant écarlate*, p. 14), remarque la narratrice. Bien que caricaturale, cette scène témoigne généralement de l'ampleur de la faim qui définit la famille polygyne. En suivant les faits, l'on pourrait soutenir que Mariama Bâ met en

garde contre la polygynie dans ces textes parce qu'en plus de la mort psychologique, elle conduit à la mort physique de l'enfant. Mireille, étant victime de la violence mentale occasionnée par la polygynie donc du délaissement, développe le sentiment d'oppression et d'agression. Son présent état psychique la pousse à avoir une haine acharnée pour la société sénégalaise dans laquelle elle se retrouve. En conséquence, elle tue son fils pour venger ce qu'elle appelle l'infidélité d'Ousmane et aussi pour lui épargner toute forme de souffrance qu'il pourrait subir dans le « Monde de salauds ! Monde de menteurs » (*Un chant écarlate*, p. 244).

Cette mort physique dans *Un chant écarlate* est complémentaire de la mort psychologique causée par l'abandon des enfants de Modou et leur mère dans *Une si longue lettre*. Dans ce roman, Daba, la fille de Ramatoulaye souligne comment Binetou les a privés de leur père pour cinq ans. « Pendant cinq ans, tu as privé une mère et douze enfants de leur soutien » (p. 76). Au fond, la polygynie est instrumentalisée par la société des hommes pour monter la femme contre la femme. Bref, les œuvres de Mariama Bâ représentent la polygynie comme un abus de confiance qui détruit toute intimité entre le couple. Construite souvent sur le délaissement de la première épouse, elle est synonyme d'une violence psychologique à l'égard de la femme. Son attribut de violence fait qu'elle est considérée dans la dialectique du féminisme comme une pratique patriarcale qui monte les épouses l'une contre l'autre et leur impose un silence violent. Au vu des effets négatifs de cette pratique dans les deux textes, il devient impératif de chercher à savoir l'exacte position idéologique de l'auteure sur ce sujet.

Position féministe de Mariama Bâ

Le sujet de la polygynie dans les œuvres de Mariama Bâ s'inscrit non seulement dans un contexte d'harmonisation de la modernité et de la tradition mais aussi de la modernité et de l'Islam. Cette tradition ancestrale patriarcale fusionne avec l'Islam et la politique étatique sur le code de la famille pour justifier le fondement de la polygynie et faire asseoir cette pratique. Légalisée désormais par une législation du code de la famille au Sénégal (Antoine et Nanitelamo, 1996), toute tentative de l'éliminer pourrait être interprétée comme une violation constitutionnelle et une rébellion contre la culture et l'Islam, la religion d'État du Sénégal.

Malgré le fondement culturel et religieux de la polygynie dans la société islamique, Mariama Bâ ose remettre en question sa pratique actuelle. Elle passe généralement par les représentations des difficultés que cette pratique pose à la famille pour jouer sur l'émotion des partisans de la pratique. Parmi ces difficultés figurent la souffrance de toute forme et la mort physique. Cette souffrance est incorporée au rythme de la vie de

Ramatoulaye, Mireille et Jacqueline voire Aïssatou à cause de la polygynie dont elles sont victimes.

Chez Jacqueline, par exemple, on constate la maladie physique comme conséquence directe de la trahison de la confiance conjugale et du délaissement.

> Et je pense à Jacqueline, qui en fut atteinte. Jacqueline cette Ivoirienne qui avait désobéi à ses parents protestants pour épouser Samba Diack (...) Son mari, qui revenait de loin, passait ses loisirs à pourchasser les Sénégalaises « fines », qu'il appréciait, et ne prenait pas la peine de cacher ses aventures, ne respectant ni sa femme ni ses enfants (...) Jacqueline maigrissait. Samba Diack « noçait » toujours. Et un jour, Jacqueline se plaignit d'avoir une boule gênante dans la poitrine, sous le sein gauche ; elle disait avoir l'impression d'être pénétrée là par une pointe qui fouillait la chair jusqu'au dos (…) Jacqueline pensait à la mort (pp. 47- 49).

L'histoire de Mireille qui s'est enfuie en Afrique avec Ousmane est semblable à celle de Jacqueline. Son abandon par Ousmane à cause d'Ouleymatou a une répercussion négative sur sa santé psychique et physique. « Ébranlée, elle dut s'aliter. Sa maladie n'arrêta point les allées et venues d'Ousmane » (*Un chant écarlate*, p. 233). Deux perspectives différentes pourtant complémentaires se dégagent des représentations des crises associées à la polygynie. Dans un premier temps, Mariama Bâ semble rejeter la polygynie dans son état actuel parce qu'elle est axée sur les principes d'injustice des sexes et de partialité entre les épouses. On note que la condition des premières épouses « usé[es] ou démodé[es] » (*Une si longue lettre*, p. 46) représentées dans les deux romans peut être largement associée à la partialité du mari. Ce que Mariama Bâ dénonce, analytiquement, n'est pas la polygynie en tant que pratique mais son état actuel, surtout la manière dont elle est caractérisée par la partialité et la discrimination envers les premières épouses. À cela s'ajoutent la normalisation même de la pratique et sa fréquence parmi les hommes de faibles moyens comme Pathé Ngom. Si Ramatoulaye, le personnage qui semble incarner la perspective idéologique de l'auteure ne rompt pas avec Modou, c'est parce qu'elle considère celui-ci comme équitable envers elle et sa coépouse Binetou. Elle affirme : « Je m'étais préparée à un partage équitable selon l'Islam, dans le domaine polygamique » (*Une si longue lettre*, p. 50). Techniquement, les représentations des traumatismes qui définissent la polygynie sont un appel pour mettre fin à la pratique si elle ne peut pas être pratiquée comme le préconise le Coran. Autrement dit, Mariama Bâ ne dénonce pas la polygynie dans ses romans mais appelle à la repenser.

En plus, on découvre que la position de l'auteure sur le divorce en cas d'une deuxième épouse est ambiguë. Ramatoulaye, la protagoniste, n'est pas en faveur de la séparation d'Aïssatou avec Mawdo. Elle évoque, en conséquence, la thématique du temps et de l'amour investis dans le mariage et surtout le bien-être des enfants pour justifier sa position.

> Alors, tu ne comptas plus, Aïssatou. Le temps et l'amour investis dans ton foyer ? Des bagatelles vite oubliées. Tes fils ? Ils ne pesèrent guère lourd dans cette réconciliation d'une mère et de son « seul homme » ; tu ne comptas plus, pas plus que tes quatre fils : ceux-ci ne seront jamais les égaux des fils de la petite Nabou (*Une si longue lettre,* p. 36).

Le message qui se dégage de l'extrait ci-dessus est un conseil à Aïssatou et au-delà aux femmes de rester dans le mariage même si leur mari épouse une deuxième femme. Cette remarque réitère le fait que la protagoniste, la figure représentative de Mariama Bâ ne s'oppose pas totalement à la polygynie mais exige sa redéfinition conformément aux prescriptions du Coran. Si Ramatoulaye décide de ne pas rompre malgré la trahison de Modou, c'est parce qu'elle est consciente de la position du Coran sur le sujet et du temps et de l'amour investis dans son mariage et aussi du bien-être des enfants.

Toutefois, le succès financier et la quiétude d'Aïssatou après son divorce avec Mawdo Bâ, pourraient être interprétés comme une contradiction de la position initiale de la protagoniste sur le divorce. Après son divorce avec Mawdo Bâ, Aïssatou devient le support incontournable de son amie Ramatoulaye. C'est elle qui lui achète une Fiat 125 (*Une si longue lettre,* p. 60). Le fait qu'Aïssatou quitte son mariage avec ses quatre enfants mais s'épanouit au point d'acheter une voiture pour son amie qui s'accroche à son mari malgré sa deuxième vie revient à dire que la femme peut réussir et prendre soin des enfants sans son mari. Sa réussite pourrait être interprétée également comme un appel aux femmes de ne pas penser qu'elles ne peuvent pas réussir sans leur mari. Elles peuvent donc quitter leur mariage si cela ne les arrange plus.

La représentation du divorce d'Ouleymatou suit la même trajectoire idéologique de la floraison des divorcées. Ouleymatou quitte son mariage « avec un cousin âgé, propriétaire d'une flottille de pêche moderne à Ouakam » (*Un chant écarlate,* p. 159) et devient heureuse dans la vie. Selon le propos de la narratrice, il y a d'autres jeunes femmes qui fleurissent après avoir divorcé et remarié.

> J'en connaissais dont le reste de jeunesse florissante avait pu conquérir un homme valable qui allait situation et prestance et que l'on jugeait « mieux, cent fois mieux que le partant ». La misère qui était le lot de ces femmes régressait à

l'envahissement de leur bonheur neuf qui changeait leur vie,
arrondissait leurs joues, rendait brillants leurs yeux (p. 45).

La fréquence du divorce et la floraison des divorcées évoquées dans le passage sont une manière de désembourber la femme de la mentalité patriarcale qui estime le mariage comme une prison dans laquelle l'on est censé rester « pour le meilleur et pour le pire ».

Bref, face à la dénonciation du divorce d'Aïssatou et la réussite des jeunes divorcées, il est difficile de déceler la perspective de Mariama Bâ sur la polygynie et le divorce. On pourrait, toutefois, maintenir que les contradictions des perspectives sur le mariage dans les deux romans sont complémentaires dans la mesure où l'auteure appelle les femmes âgées ayant des enfants à sacrifier leur bonheur et supporter les souffrances de la polygynie mais les jeunes femmes dont les conditions de mariage sont insupportablement difficiles doivent prendre leur destin en main en optant pour le divorce. Ces dernières ont plus de possibilités de s'épanouir dans la vie, contrairement aux premières en raison de la différence d'âge.

Conclusion

La polygynie est considérée comme un impératif de la culture des hommes. Elle est une pratique qui a un support religieux, culturel voire législatif surtout dans les sociétés musulmanes. Ainsi, elle est normalisée et défendue dans ces sociétés par la grande majorité y compris les femmes surtout celles qui ne sont pas instruites. La polygynie est représentée dans les deux œuvres de Mariama Bâ comme une pratique ancestrale patriarcale et religieuse constituant l'enfer pour l'épouse surtout la première car c'est elle qui est victime du délaissement donc de la souffrance. Dans la société islamique, l'interprétation détournée de l'injonction coranique sur la polygynie semble légitimiser cette pratique. L'étude établit que la pratique de la polygynie est marquée par la partialité, et les hommes de faibles moyens s'y engagent contrairement à ce que recommande l'Islam. Cela a des conséquences néfastes sur la santé psychique et physique des enfants et des épouses surtout la première. Cette pratique plonge également l'homme dans des crises financières. Face à ces difficultés, Mariama Bâ reste idéologiquement ambiguë voire imprécise sur cette pratique. Elle ne dénonce pas la polygynie en tant que pratique culturelle et religieuse probablement à cause de sa fidélité à l'Islam. Toutefois, l'étude établit que la représentation de ces difficultés résultant de cette pratique dans *Une si longue lettre* et *Un chant écarlate* est un appel à pratiquer la polygynie telle que l'Islam la préconise de manière à ne défavoriser aucune épouse. Cette pratique étant redéfinie, il n'est donc pas question pour la femme de quitter le foyer en cas d'une deuxième épouse surtout à cause des enfants. Bref, le message que Bâ semble véhiculer à travers ses deux textes est que le mari et l'épouse ne

doivent pas s'engager dans des actes qui pourraient mettre en danger l'unité familiale et surtout le bonheur des enfants.

Conflit d'intérêts : L'auteur a déclaré n'avoir aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données figurent dans le corps de l'article.

Déclaration de financement : L'auteur n'a bénéficié d'aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Al-Krenawi A. (2001). "Women from Polygamous and Monogamous Marriages in Out-Patient Psychiatric Clinic", dans *Trans-cultural Psychiatry*, 38 (2), p. 187-199.
2. Amadou Amal, D. (2020). *Les impatientes*. Paris : Éditions Emmanuelle Collas.
3. Antoine, P. & Nanitelamo, J. (1996). "Can Polygyny be avoided in Dakar? Courtyards, Markets, City streets. Urban Women in Africa." Westview Press 133. Web. 15 Aug. 2015. http://www.africabib.org
4. Bâ, M. (2001). *Une si longue lettre*. Paris : Le serpent à plumes.
5. Bâ, M. (1981). *Un chant écarlate*. Dakar : Les Nouvelles Éditions Africaines.
6. Diallo, H. (2020). « La polygamie selon les femmes instruites du Sénégal ». Dans Inter francophonies, n° 11, Tome 2, *Survivances, Modernité et Écriture dans la littérature francophone*, Alioune Dieng et Anna Paola Soncini Fratta, éd., 2020, p. 21-34, www.interfrancophonies.org.
7. Feaster-Armour, S. A. (2006). *La polygamie vue et vécue dans Une si longue lettre par Mariama Bâ et Xala! par Ousmane Sembène Simone*. Unpublished Thesis : Skidmore College.
8. Onuko, T. (2012). « Étude Critique de la Question du Mariage ». *Ogirisi : a new journal of African studies* vol 9 2, http://dx.doi.org/10.4314/og.v9i1.3
9. Waliya Y. J. (2015). « L'islamisme et la religion traditionnelle : Embargos sur les femmes africaines dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ.» http://www.academia.edu/9552330/L_ISALAM_RELIGION